

Tour de Vézelay - OUEST - 50 km.

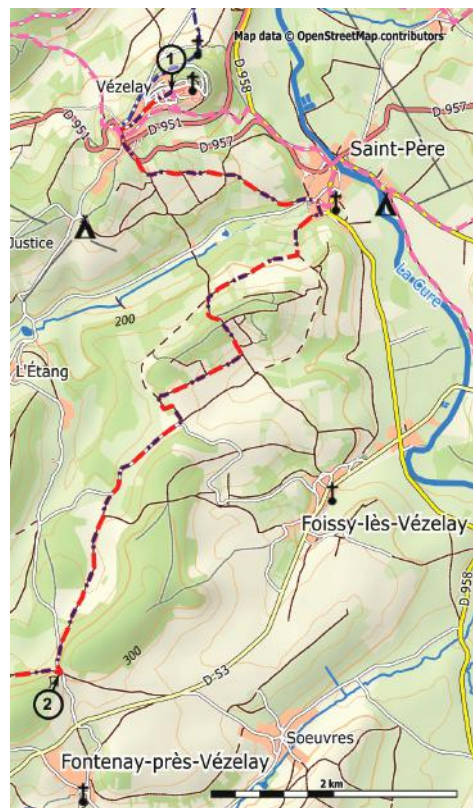
De Vézelay à la vallée de la Cure, la route traverse les bois et se poursuit jusqu'à la vallée de l'Yonne (et le Canal du Nivernais) avec des petites villes historiques comme Asnois et Tannay, et des petites églises, des châteaux, des vignes et des vues caractéristiques. Après Montceaux-le-Comte le chemin quitte la vallée de l'Yonne et monte graduellement vers le hameau du Chemin, par un paysage vallonné, ouvert, couronné par quelques buttes boisées.

Alternatives

Nous décrivons deux possibilités de raccourcir l'itinéraire.

Balisage

Environ la moitié de la route suit le GR654 (balisage rouge-blanc). Sur de courts tronçons, nous suivons les randonnées locales, où le balisage n'est pas toujours bien entretenu. Toutefois, la description et les cartes vous aideront à trouver facilement la route. C'est aussi le cas pour les parties de la route non balisées



Vézelay [1] – Croix de la Madeleine [2] (7,7 km)

Vézelay, de la basilique Sainte-Madeleine [1] : descendre par la rue principale (d'abord rue Saint-Pierre, puis rue Saint-Etienne), jusqu'à la Porte du Barle et la D951. La prendre à gauche. (À droite de la route : d'abord l'Hôtel de la Poste et du Lion d'Or, puis le Relais du Morvan.)

Puis continuer tout droit sur la D957, direction Saint-Père et Avallon. (Laisser alors d'abord une route à droite, direction L'Étang, puis ignorer une route à gauche, direction Asquins.)

Après environ 200 m, dans le virage : quitter la D957 et prendre tout droit le chemin de terre. (La Voie de Vézelay - variante via Nevers - et le Chemin d'Assise suivent également cet itinéraire.)

Balisage : suivre le balisage rouge-blanc du GR13 / GR654 à Saint-Père (et plus loin).

Après environ 200 m, à un carrefour en Y : prendre à gauche et continuer sur ce chemin, environ 1,4 km, jusqu'à Saint-Père.

Arriver à **Saint-Père**, en descendant, par le Chemin Saint Christophe. (La dernière partie est asphaltée.)

À un carrefour en Y : prendre à gauche (rue du Moulin des Marguerites). Après environ 70 m : prendre la première rue à droite (rue Dessus les Fossés).
Alternative : visiter l'église Notre-Dame. Dans ce cas : suivre encore un peu la Voie de Vézelay (balisage jaune-bleu), par la prochaine rue à droite (rue des Pierres). Au bout : prendre à gauche. L'église se trouve un peu plus loin.

Église Notre-Dame. L'église (XIIIème-XVème siècle) a été restaurée au milieu du XIXème siècle par Viollet-le-Duc, l'architecte qui restaurait aussi la basilique de Vézelay. À la fin du XVIème siècle, Notre-Dame devenait une église paroissiale, après que l'ancienne église Saint-Pierre fut dévastée pendant les guerres de Religion. A la sortie sud du village subsistent les ruines de la première église Saint-Pierre. Elles datent du XIème et du XIIème siècle, mais l'église originale était beaucoup plus ancienne. Peut-être c'était (aussi) l'église de l'abbaye, qui fut fondée en 863 sur les fondations d'une ancienne villa Gallo-Romaine. Rapidement, l'abbaye souffrit des pillages et des ravages. En 887, pendant les invasions normandes, les moines cherchèrent refuge sur la colline du village de Vézelay actuel. C'est là où, plus tard, ils fondèrent une nouvelle abbaye.

À la fin de la rue Dessus les Fossés : prendre à droite, le long des Chambres d'hôtes Val en Sel, puis longer un lavoir. La petite route tourne à gauche. Un peu plus loin, à un carrefour en T : prendre à droite. Suivre cette petite route pendant environ 800 m. (En route, à droite : vues sur Vézelay.) Puis prendre à gauche, un chemin qui monte. (À droite : une cabane en pierres sèches.) Au sommet de la colline : descendre, d'abord longer un bois (à votre droite), puis des vignes. Au prochain carrefour en T (poteau avec plusieurs balises) : laisser le GR13 (et le Chemin d'Assise) et prendre à droite.

Balisage : suivre le balisage rouge-blanc du GR654.

Après environ 800 m (vignobles à votre droite, champs à votre gauche), au bout : prendre le chemin à gauche et le suivre jusqu'à une petite route. Prendre cette route à droite. Après environ 800 m : prendre un chemin à gauche, tout d'abord en montant, puis en descendant, puis en montant à nouveau. (En regardant en arrière : vues sur la basilique de Vézelay.) Après environ 1,4 km : arriver sur une route. La prendre à gauche, sur environ 200 m, jusqu'à un carrefour, près de la Croix de la Madeleine [2].



Croix de la Madeleine [2] – carrefour près de La Vignotte (ferme) [3] (5,1 km)

Au carrefour [2] : prendre le petit chemin à droite. Après environ 500 m, à un carrefour : continuer tout droit, en ignorant deux chemins à droite et un chemin à gauche. Le chemin descend d'abord, puis il remonte. (En route : vues vers Vézelay.) Environ 750 m après le carrefour : arrivée sur une route. La prendre à gauche pendant un moment, puis tourner à droite. Après environ 150 m, devant une barrière et un panneau 'Propriété Privée' : prendre à



droite à travers le bois. Au bout : prendre à gauche pendant un moment, puis à droite. (Vous êtes alors de retour sur la petite route que vous avez quittée à la barrière.)

Après plus de 1 km, à un carrefour (balisage rouge-blanc et panneau jaune-bleu 'Chemin de St Jacques de Compostelle') : prendre à gauche un chemin à travers le bois.

Après plus de 1,5 km et une descente raide : arriver à la route d'accès à la ferme de Senosse (sur votre gauche). La prendre à droite. Après environ 400 m : arriver au carrefour en Y près de la ferme La Vignotte [3].

Carrefour près de la Vignotte [3] – Metz-le-Comte – l'Armanche (à Sardy les Forges) [5] (9,1 km)

Au carrefour [3] (juste avant, à droite, un panneau : 'Chemin de St Jacques de Compostelle' et une balise GR) : prendre à gauche, direction de La Vignotte.

Alternative : un raccourci via La Maison-Dieu et Sardy les Forges (voir p. 19).

Un peu plus loin : prendre le chemin à droite. D'abord le long d'une lisière de forêt (à votre gauche), puis à travers une forêt, puis à travers les champs (au bout : rester à droite), en montant, jusqu'à la ferme La Forêt. À partir de cette ferme, la petite route est pavée. Un peu plus loin : prendre le chemin à gauche, en descendant. Peu après : traverser la route d'accès à la ferme. (*En face de vous, un peu à gauche, se trouve la colline de Metz-le-Comte.*) Un peu plus loin : arriver à la D42. Continuer tout droit et prendre la C7 vers Metz-le-Comte.

À la fin de cette route, à **Metz-le-Comte** (sur une ancienne voie romaine) : traverser la D280 et continuer plus ou moins dans le même sens (route de Vézelay, D165).

Après la Place de la Mairie : prendre la première rue à droite (rue Narcy). Au prochain carrefour : continuer tout droit (rue de la Chapelle). Avant la chapelle : quitter l'asphalte et prendre le chemin

à gauche. Le suivre jusqu'à l'arrivée sur une route goudronnée (la D510). La prendre à droite, si vous voulez visiter l'église au sommet de la colline (*vues*).

Notre Dame de l'Assomption. *Jadis cette église (XII^{ème} siècle) faisait partie d'un château. Mais à la fin du XVI^{ème} siècle, pendant les Guerres de Religion, le château fut occupé par les troupes de Vézelay, puis dévasté.*

L'église est ouverte du 1^{er} juin au 1^{er} octobre, le lundi après-midi et le mercredi matin. Si elle est fermée, clé à la mairie. Après avoir visité l'église : descendre par la même route.

Si vous ne visitez pas l'église : prendre la D510 à gauche, environ 200 m, en descendant. Juste avant d'arriver sur une route plus large (Route de Vézelay, D165) : prendre la petite route à droite. Après plus de 300 m, à un carrefour en Y, fin d'asphalte **[4]** : continuer sur la droite.

*Alternative : vous quittez donc le GR, qui va directement à Asnois **[6]**. Ceci est décrit comme un raccourci sur la p. 20.*

Suivre le chemin sur environ 900 m, jusqu'à l'arrivée sur une route asphaltée (la D280), à proximité de quelques arbres et une croix de route. Prendre la route à gauche pendant un moment, puis prendre le chemin à droite, d'abord en montant légèrement, puis en descendant. À un carrefour en T, juste avant une route plus large (la D165) : prendre le chemin à gauche. Après environ 500 m, à un carrefour : continuer tout droit.

Après environ 1,2 km, à un carrefour en Y : rester sur la droite et continuer à descendre. Après environ 400 m : prendre le petit chemin à gauche, entre des haies. À votre droite coule le ruisseau L'Armanche **[5]**. Ici le raccourci décrit ci-dessous, via La Maison-Dieu et Sardy les Forges, relie à notre itinéraire principal.

Raccourci : carrefour près de la Vignotte [3] - La Maison-Dieu - Sardy les Forges [5] (4,3 km)

Au carrefour **[3]** : prendre la route à droite (route de Senosse). La suivre jusqu'à la D165, aux abords du village de **La Maison-Dieu**.

Prendre la D165 à gauche, et juste après l'église, au carrefour avec une pompe et un puits, à côté de la mairie : prendre à droite (rue de la Poterne).

Balisage : *d'ici vous suivez une randonnée locale, marquée en bleu.*

Continuer sur cette route - d'abord asphaltée, puis non pavée – jusqu'à **Sardy les Forges**, où la route est à nouveau pavée (rue de Montaigu).

À Sardy, à un carrefour avec un très beau marronnier au milieu : rester sur la gauche et prendre tout de suite encore à gauche (rue du Lavoir). Un peu plus loin : traverser la D42 et continuer tout droit. Vous passez devant le lavoir. Après environ 150 m, à un carrefour en Y : prendre le petit chemin à droite, entre les haies. À votre droite coule le ruisseau L'Armanche **[5]**.

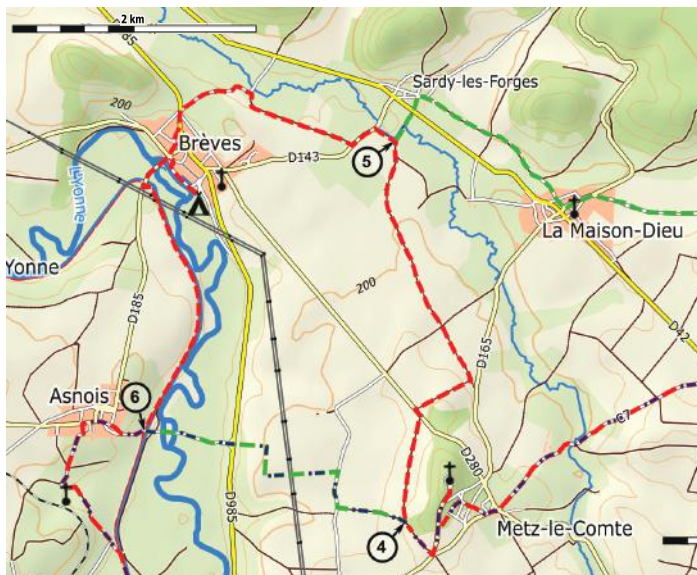
Balisage : *quitter la randonnée locale balisée en bleu, vous êtes de retour sur notre itinéraire principal. **[5]**.*

L'Armanche (à Sardy les Forges) [5] – Brèves (camping) (2,9 km)

[5] Après environ 200 m : arriver à une grande route (la D143). La prendre à gauche. Après environ 200 m : prendre à droite un chemin à travers les champs. Après environ 900 m : arriver à une route. La prendre à gauche, plus de 500 m, jusqu'à la D985.

La prendre à gauche, environ 100 m, puis prendre à droite (rue Colas Breugnon), en entrant **Brèves**. Après plus de 100 m : prendre à gauche (rue Traversière). À la fin : prendre à droite (rue de la Mairie). À un carrefour juste après la mairie : suivre le panneau 'camping'.

Romain Rolland. À Brèves se trouve la tombe de Romain Rolland (1866-1944), écrivain et lauréat du prix Nobel de littérature en 1915. Il est connu, entre autres, pour son appel à la paix et la réconciliation, juste après le déclenchement de la Grande Guerre (« Au-dessus de la mêlée », septembre 1914). Les multiples monuments de guerre qui se trouvent aussi le long de notre chemin, témoignent silencieusement que, pendant de longues années, il a prêché dans le désert. Un grand nombre de Français le considéraient même comme un traître. De 1937 à 1944, Rolland a vécu à Vézelay, où il est mort. Vous trouvez sa tombe au cimetière de Brèves, à côté de l'église, tout près de la D985. (Plus de 500 m après la bifurcation de notre itinéraire, rue Colas Breugnon, nommé d'après un livre de Rolland.)

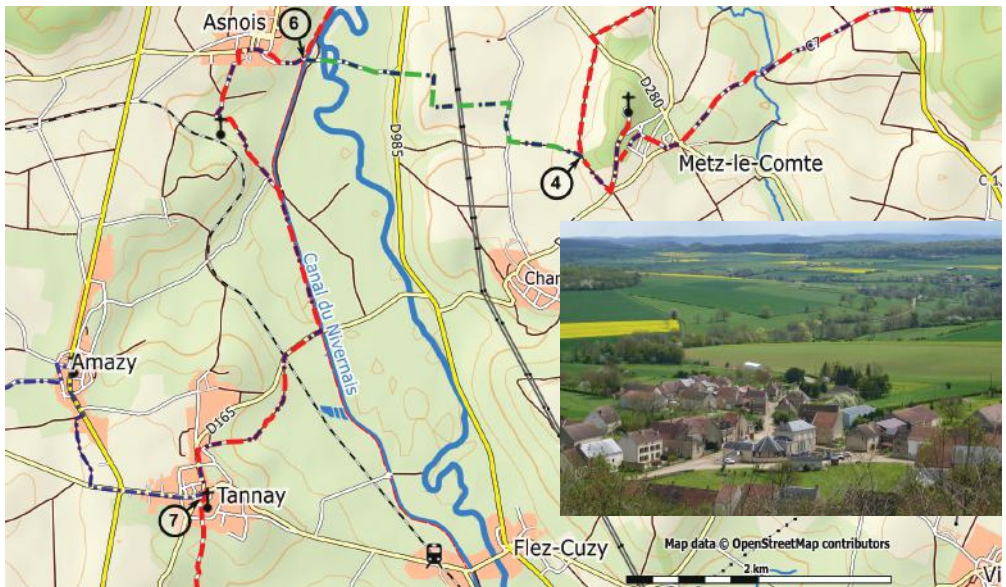


Brèves (camping) - Asnois (pont du Canal du Nivernais) [6] (3,2 km)

De la place du village de Brèves : suivre la D185 en direction d'Asnois. Traverser d'abord l'Yonne puis le Canal du Nivernais. Immédiatement après le canal : prendre à gauche (aire de pique-nique), puis suivre la piste cyclable, le long le canal, direction Asnois. Au pont suivant (après environ 2 km ; aire de pique-nique) : quitter le canal et la piste cyclable et prendre à droite, en montant, vers **Asnois [6]**. Ici le raccourci décrit ci-dessous, de Metz-le-Comte via le GR654, relie à notre itinéraire principal.

Raccourci : carrefour après Metz-le-Comte [4] – Asnois (pont du Canal du Nivernais) [6] (2,7 km)

Au carrefour en Y après Metz-le-Comte [4] : prendre à gauche un chemin qui descend à travers les champs. Après plus de 500 m : arriver à une grande route. La prendre à droite, sur environ 300 m. Puis prendre un chemin à gauche.



Balisage : ici, en 2019, le balisage rouge-blanc manquait, mais il y avait le balisage jaune-bleu de la Voie de Vézelay (variante via Bourges), qui vient de l'autre côté, et qui, à partir d'ici, suit le même itinéraire, vers Asnois.

Après environ 600 m, le chemin fait un angle droit à droite. Après plus de 200 m : prendre à gauche et descendre jusqu'à la D985. Continuer plus ou moins tout droit et descendre par une petite route. Traverser d'abord l'Yonne puis le Canal du Nivernais [6]. Ensuite, vous êtes de retour sur notre itinéraire principal.

Canal du Nivernais. Déjà à la fin du XVI^{ème} siècle, on faisait des plans pour la construction d'un canal de jonction entre Loire et Seine. Deux siècles plus tard, ces plans sont réapparus quand la ville de Paris avait un besoin urgent de bois de chauffage. Un canal ne faciliterait pas seulement le transport du bois du Morvan, mais aussi du bois des alentours de la Loire.

La construction du canal a eu lieu entre 1784 et 1841, alors que l'expansion rapide de la production charbonnière menaçait déjà sérieusement le commerce du bois.

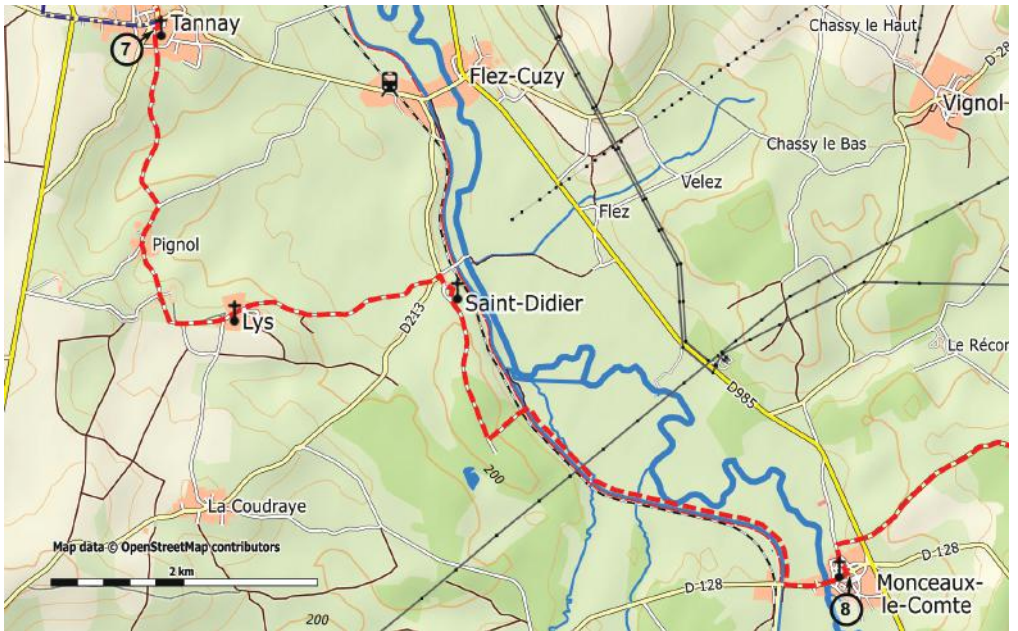
Long de 174 km, le canal va de Decize (Loire) à Auxerre (Yonne), et son confluent avec la Seine, 100 km plus loin). À cause des dénivelés, il ne comporte pas moins de trois voûtes et 116 écluses. De plus, il y a de nombreuses infrastructures pour maintenir les niveaux d'eau, comme l'aqueduc de Montreuillon et quelques réservoirs (pas sur notre itinéraire). Aujourd'hui, le canal est exclusivement réservé à la navigation de plaisance.

Asnois (pont du Canal du Nivernais) [6] – Tannay [7] (5,0 km)

Balisage : à partir d'ici, suivre le balisage rouge-blanc du GR654, vers Tannay.

[6] À Asnois : continuer plus ou moins tout droit, toujours en montant. De la place du village : continuer tout droit par la Grande Rue / D185 (direction Ouagne).

Après environ 100 m : prendre à gauche (la Voie de Vézelay continue tout droit), en suivant le panneau



‘Église’, jusqu’à l’église de Saint Loup, située dans une petite vallée. (En route, à gauche : vue sur la vallée de l’Yonne.)

Asnois. Juste avant la place du village, à gauche, vous passez une brocante qui se trouve dans et autour de l’ancienne chapelle Sainte-Barbe (XV^{ème} siècle), vendue pendant la Révolution.

Le prieuré qui se trouvait autour de la petite église Saint-Loup (XIII^{ème} siècle) a été dévasté pendant les guerres de Religion.

Juste avant l’église : prendre à gauche, en suivant un panneau vert ‘Canal du Nivernais (...) 800 m’. Le chemin contourne l’église, puis descend vers le Canal du Nivernais. Au canal : le suivre à droite. (Vous avez laissé cette piste cyclable juste avant Asnois.)

Au prochain pont : quitter la piste cyclable et prendre à droite la D165 (direction Tannay). Immédiatement après le passage à niveau : prendre le chemin à gauche, qui monte vers **Tannay [7]**. Là vous arrivez à nouveau sur la D165. La suivre à gauche, vers la place de l’église.

Balisage : ici nous quittons à nouveau le GR, qui va à droite. Nous ne nous retrouverons plus sur ce GR.

Tannay [7] – Lys – Montceaux-le-Comte [8] (9,1 km)

[7] Contourner à droite l’église, puis prendre la deuxième rue à droite et peu après la première rue à gauche (rue de Lys). Au prochain carrefour : continuer tout droit (chemin de Pignol). Cette petite route serpente à travers les prés et traverse deux fois une petite vallée.

Après environ 1,3 km : arriver à une route plus large. La prendre à droite.

À **Pignol**, à un carrefour en Y : rester à gauche. La route descend, puis passe devant un lavoir, puis remonte.

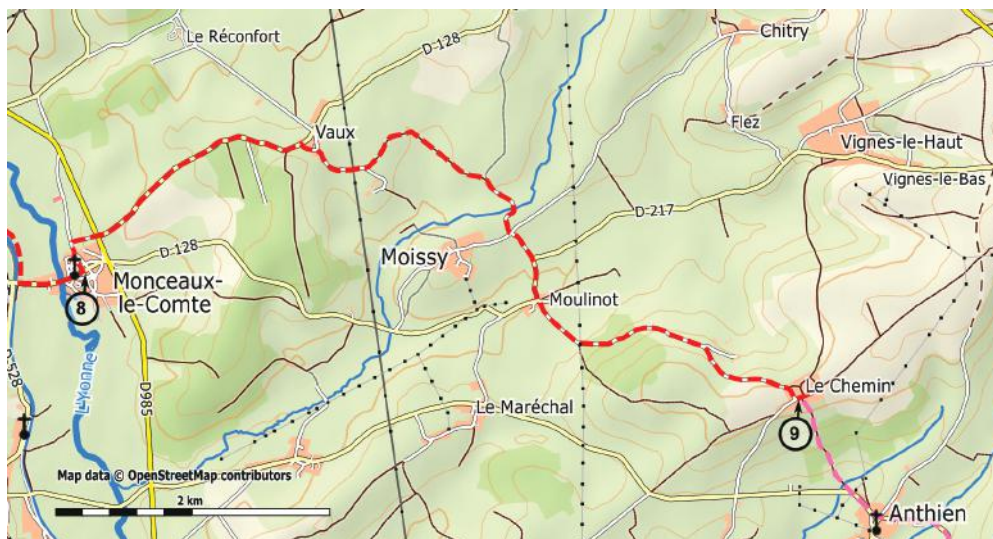
Au prochain carrefour (à gauche : la route d'accès au château de Lys) : continuer tout droit, direction **Lys**, le long d'un mur du domaine. La route tourne ensuite à gauche, en suivant le mur. (*Sur le domaine, à gauche : une belle allée d'arbres menant à l'église de Lys. Derrière : vues sur Tannay.*) Passer l'église à droite et continuer dans la même direction, en descendant.

Juste avant Saint-Didier : arriver sur la D213. La prendre à gauche, direction Flez-Cuzy. Après environ 60 m, à un carrefour en Y : quitter la D213 et prendre à droite. Après environ 50 m : prendre à gauche, en montant, vers l'église de **Saint-Didier**. (*Derrière l'église : vue sur la vallée de l'Yonne.*)

Puis continuer à droite. Suivre cette route plus de 1 km. (Ignorer donc un panneau 'impasse'.) En forêt : l'asphalte se termine et la route n'est plus pavée.

À un carrefour en T : suivre le balisage jaune d'une randonnée locale à gauche, par un chemin qui descend tout droit au Canal du Nivernais. (Juste avant le canal, vous traversez une voie ferrée. Ici la randonnée locale va à gauche.) Traverser le canal et le suivre à droite jusqu'au pont de la D128. La prendre à gauche, jusqu'à **Montceaux-le-Comte**. Environ 150 m après le pont sur l'Yonne, à votre droite, se trouve une épicerie (Alimentation Générale / Tabac)[8].





Monceaux-le-Comte [8] – Le Chemin [9] (7,7 km)

À l'épicerie [8] : prendre à gauche (rue du Commerce), en suivant le panneau 'Auberge du Centre'. Passer l'auberge et continuer tout droit. À un carrefour : tourner à droite. Après environ 30 m, sur un carrefour en T : prendre à gauche (rue de la République). Après environ 50 m, à une croix de route : prendre à droite (chemin de Sermizelles), en montant légèrement, jusqu'à la D985. La traverser tout droit. Continuer par la D128, direction Saizy, en montant, jusqu'aux premières maisons du hameau de Vaux, un peu plus de 2 km. *(En route : vues à gauche.)*

À **Vaux**, prendre la première route à droite, en direction de La Grange des Bois (ferme). Après plus de 150 m, à un carrefour en T (avec un puits à gauche) : prendre à nouveau à droite. Après environ 400 m, bien avant la ferme, près d'un petit mur en pierre : prendre à gauche un chemin qui, après environ 300 m, tourne à droite. Continuer ce chemin jusqu'à un carrefour. Traverser tout droit et continuer plus de 200 m, en descendant, jusqu'à la D217. La prendre à droite, vers Moulinot.

À **Moulinot** : quitter la D217 et monter, à gauche en diagonale, direction Anthien (la C9). La route continue à monter, jusqu'au hameau du **Chemin**, à environ 2 km. *(En route : vues à gauche.)* Au bout de la route : prendre à gauche. (À plus de 100 m : le gîte pour les pèlerins L'Esprit du Chemin) [9].

Croix du Chemin . *Juste après la dernière bifurcation, vous passez une croix de chemin en pierre (à droite). La croix a été réalisée en 1760 par un tailleur de pierre local. Comme le maître d'ouvrage ne pouvait pas le payer, le tailleur l'a offerte au village. La croix se trouve sur l'ancienne voie romaine d'Autun à Sens.*

On raconte que pendant la Révolution, deux gendarmes de Corbigny avaient reçu l'ordre de démonter la croix. Pendant que les hommes travaillaient la terre, les femmes, armées de bâtons, attendirent les gendarmes et les forcèrent de s'agenouiller devant la croix.

En 1984, la croix fut classée monument historique. Elle nécessite une restauration urgente. ◀

